



Monsieur le Bourgmestre  
Rue Joseph Wauters, 1A  
4570 MARCHIN

Nos Réf : AGE juin 2023

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous saurais gré de bien vouloir inviter vos délégués à assister à l'**Assemblée générale extraordinaire** qui se tiendra en nos installations de **Liège**, rue des Coquelicots 1, le **jeudi 29 juin 2023 à 17h30**.

Conformément aux prescriptions du Code de la démocratie locale et de la Décentralisation, et outre le transmis de la présente convocation et des documents relatifs à son ordre du jour par courriel, je vous fais parvenir les projets de délibération ainsi qu'une note de synthèse.

En outre, en application des dispositions des articles L1523-13 et L1523-23 du Décret wallon du 26 avril 2012, je vous invite à procéder à l'affichage de la présente convocation et de l'ordre du jour de l'assemblée générale dont question car la séance est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire des communes associées.

#### Ordre du jour :

1. Adoption de la forme de société coopérative telle que définie par le Code des Sociétés et des Associations ;
2. Modification de l'objet de la société pour redéfinir son but, sa finalité et ses valeurs afin qu'ils soient en concordance avec la nouvelle définition de la société coopérative, rapport spécial du Conseil d'administration justifiant conformément à l'article 6:86 du CSA les modifications proposées à l'objet social ;
3. Proposition de modification des statuts : articles 1-5-7-9-14-19-23-30-37-43-44-49-50-51 et 53 ;
4. Lecture et approbation du procès-verbal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil d'administration,  
Le Directeur général,



Philippe DUSSARD.